

## **Entretien : Cheikh Bécaye Kounta et Bouna Kounta, Ndankh, le 30 juillet 2011**

*00:06-Madame Haïdara(MH): Au nom de Dieu Le Miséricordieux, Le Très-Miséricordieux. Paix et Salut de Dieu soient sur le Prophète Mouhamed. Bonjour tout le monde ! Nous sommes aujourd'hui à Ndankh qui est une cité historique, la terre de Cheikh Bounama. Nous sommes venus rencontrer sa famille pour discuter de leurs ancêtres afin de retracer leur origine pour mieux connaître la famille. Telle est notre mission. Nous tenons à préciser que nous faisons un travail de recherche. Si nous le terminons, par la grâce de Dieu, il sera disponible sur internet et accessible à toute personne faisant des recherches sur les Kounta d'ici, chez Cheikh Bounama à Ndankh, ou de chez Bou Kounta à Ndiassane. Tel est notre but. C'est un travail de recherche à but non lucratif. Les étudiants, les élèves ou les chercheurs qui s'intéressent à la famille pourront accéder à ce travail sur internet. Nous sommes en face de Cheikh Bécaye aujourd'hui à Ndankh. Maintenant dites-nous qui vous êtes, votre place dans la famille avant qu'on ne commence la discussion. Nous voulons aussi nous assurer que nous pouvons utiliser les informations collectées dans cette discussion, que nous pouvons les publier et que nous pouvons enregistrer la discussion. Il nous faut votre autorisation dans ce sens. Vous avez la parole.*

Serigne Bécaye(SB) : Je cherche protection contre Satan auprès de Dieu. Au nom de Dieu Le Miséricordieux, Le Très Miséricordieux. Que Dieu répande paix et bonheur sur vous. Madame nous avons entendu ce que vous avez dit et vous donnons l'autorisation. A propos de celui qui doit vous parler de l'histoire de la famille, je ne dirai pas qu'il connaît tous les détails, mais il vous donnera des informations avérées. Il tient tout de sources sûres car il est de la famille. Il est né, a grandi et a fait ses études ici. Son père a aussi écrit sur la famille. Nous tous avons fait des recherches sur cela grâce à son père. Toutes les informations qu'il vous donnera, que vous le mettiez en vidéo, audio ou écrit, seront des informations authentiques venant d'une personne digne de foi. Ce ne sont pas des données venant de quelqu'un qui n'est pas de la famille ou d'un chercheur amateur. Il s'appelle Bouna Mouhamed Bouna. Il est l'Imam de la cité. Son père est mon oncle Bouna Mouhamed. Il était un grand écrivain. Bouna Mame Khalifa est le père de Bouna Mouhamed. Bouna Mame Khalife fut khalife ici pendant trente-trois ans. Bouna Mame Khalife est le fils de Mouhamed Al Khalifa. Ce dernier, lui, fut khalife ici pendant 19 ans ou plus. Cheikh Al Bounama, le fondateur de cette cité est le père de Mouhamed Al Khalifa. Sachez donc que votre interlocuteur est directement lié à l'histoire de la famille. Il vous dira ses origines de Nder pour vous montrer qu'il fait partie de l'histoire. Il est mon demi-frère pour vous donner un aperçu. Que la paix et la miséricorde de Dieu soient avec vous !

*04 :00-MH:Merci Serigne Bécaye ! L'Imam, vous avez la parole. Dites-nous qui est Cheikh Bounama ? D'où était-il venu pour fonder la cité de Ndankh et dans quelles conditions? S'il ne l'avait pas fondée, dans quelle condition autrement dit, comment s'était-il installé à Ndankh ?*

Bouna Mouhamed Bouna (BMB): Au nom de Dieu Le Miséricordieux Le Très-Miséricordieux ! Prière et salut soient sur le Prophète. Madame Toba je vous salue ainsi que vos compagnons et toute l'assistance. Ce que Serigne Bécaye a dit est exact. Ce que je vais vous dire est une histoire que je partage avec lui. Ceux qui sont là aussi la maîtrise comme nous deux. Ce sera long si nous voulons retracer les origines de Cheikh Bounama. Nous pouvons dire qu'il fait

partie de la famille Kounta. En discutant avec vous il y a instant, je vous ai dit que l'ancêtre des Kounta est Sidy Ahmadoul Bécaye. Pour que le temps puisse nous permettre de finir la discussion, j'ai sauté plusieurs personnes pour en arriver à Sidy Ahmadoul Bécaye qui est le petit-fils d'Oukhbata. Cet Oukhbata ibn Nafikh (Oukhbata fils de Nafikh) s'était rencontré avec le Prophète (Mouhamed, PSL) chez un nommé Khouraïch ibn Malik appelé Feukheur. Quand on parle des Khouraïch de la Mecque, il s'agit des descendants de Feukheur. C'est celui-là Khouraïch ibn Malik. Feukheur est le dixième arrière-grand-père du Prophète (Mouhamed, PSL) et le septième arrière-grand-père d'Oukhbata. Cheikh Bounama naquit à Akhili, en Algérie. Par la grâce de Dieu, il avait été élevé par son quelque'un qui a le même grand-père que lui. Il s'agit de Cheikh Sidy Makhtar Al Kountiyou qui est connu et demeure une référence pour tous ceux qui s'intéresse au Soufisme et à la religion musulmane. Cheikh Sidy l'éduqua et l'enseigna la science religieuse jusqu'à l'âge de vingt ans. Je vous ai dit qu'il était né en Akhili, en Algérie en 1580. C'est en 1800 que Cheikh Sidy Makhtar l'envoya ici. Pourquoi l'avait-il envoyé ? Eux, leur connaissance exotérique leur permettait d'évaluer une chose ...

*07 :16-MH : Excusez-moi. Il (Cheikh Bounama) naquit en Algérie?*

**BMB** : Oui.

*07 :18 : Quand et comment s'était-il installé à Boulonwaar chez Cheikh Sidy Makhtar ?*

**BMB** : On ne pas dire avec exactitude en quelle année il arriva chez lui mais on sait que c'était quand il avait atteint l'âge d'aller à l'école. Il partit chez lui sur ordre de ses parents. Il faut dire que Lala Aïcha, la femme de Cheikh Sidy Makhtar était la sœur de Cheikh Bounama. C'était par l'intermédiaire de celle-ci qu'il était parti vivre chez Cheikh Sidy Makhtar. Ils sont donc des proches parents. Cheikh Sidy Makhtar se chargea de son éducation et de sa formation à la science religieuse jusqu'à l'âge de vingt ans. Il évalua ses connaissances grâce aux techniques diverses qui existaient- tels que les retraites spirituelles- et découvrit que la mission de Cheikh Bounama était ici au Sénégal et vers les peuples noirs d'Afrique d'une manière générale. C'est ainsi qu'il l'envoya. Tantôt vous avez dit qu'il avait trouvé des païens. C'est cela qui explique son contact avec les païens. Quand Cheikh Sidy Makhtar l'envoyait, Cheikh Bounama n'était pas très enthousiaste. Dieu fit découvrir à Cheikh Sidy Makhtar que Cheikh Bounama adorait les chevaux et qu'il lui fallait utiliser ces derniers pour que Cheikh Bounama restât au Sénégal. Cheikh Bounama conduisit au Sénégal les chevaux que lui avait donnés Cheikh Sidy Makhtar. Il rencontra un roi du nom d'Amary Ngoné Ndella. Dans ses rapports avec le *damel*<sup>1</sup>, ce dernier le déçut. Il y eut beaucoup de choses miraculeuses et Cheikh Bounama finit par récupérer les chevaux. Ce *damel* mourut par la suite et fut remplacé par Birima Fatma Thioub. C'est ce dernier qui lui avait donné ces terres-ci. Cheikh Bounama avait pour mission de répandre la religion et en particulier la tarîqa. Ce fut sa mission pendant les quarante années qu'il vécut ici. Il était venu à l'âge de vingt ans et disparut à l'âge de soixante ans. Avant sa disparition, il réussit à former toute sa progéniture. Il disait même que tous ses enfants seront des *walihou* (saints). Après lui, Cheikh Bou Kounta fonda Ndiassane et continua la mission là-bas. Tel est donc le motif de la venue de Cheikh Bounama ici : répandre la religion. Il consacra toutes les années qu'il vécut ici à la recherche du savoir, à l'enseignement et aux bonnes œuvres. Il échangeait aussi avec les gens épris de droiture qu'il avait trouvés sur place. C'était cela la

mission de Cheikh Bounama. La famille est vraiment élargie et tous ses membres ont des dons divers et des personnalités diverses. Il faut dire que tous les Kounta du Sénégal, je parle des Kounta de souche- sont des descendants de Cheikh Bounama. Ce dernier vint, battit son œuvre, forma ses enfants à l'image de Cheikh Sidy Makhtar et ses enfants se répandirent au Sénégal. C'est ainsi que Ndiassane a été fondé de même que Santhiou Bouna, Nder et Gouyat. Vous êtes passés par Gouyat en venant ici.

*11 :30-MH : Quand Cheikh Bounama s'installait à Ndankh, était-il le premier habitant ou est-ce que des gens y avaient déjà élu domicile ?*

BMB : C'est une très bonne question. Je vous ai dit que c'était Birima qui lui avait attribué ces terres. Il vivait auprès de Birima et à un moment donné, il dit Birima : « vu ce que vous utilisiez- vous savez, le pouvoir et les païens, j'aimerais avoir un lieu où s'installer qui serait un peu éloigné de vous. » Birima lui demanda où il voulait habiter et il dit en arabe : « en un lieu où il n'y a d'autres compagnons que Dieu. » Un matin, ils enfourchèrent des chevaux. Quand ils arrivèrent ici, Cheikh Bounama prit une poignée de sable qu'il renifla, regarda le roi et sourit. Le *damel* lui dit : « il me semble que vous voulez habiter ici. » Cheikh Bounama répondit : « ceci est un lieu béni et qui est sous la protection de Dieu Tout Clément. » A l'époque, il y avait ici des cases inhabitées, presque délabrées. Il n'était pas le premier à défricher le lieu. C'est ainsi que le *damel* appela le « *Lamane* » de Palène- vous êtes sans doute familier à ce titre.

*13 :07-MH : Oui !*

BMB : Palène se trouve près de Ndankh. Le « *Lamane* » était le chargé de la gestion des terres. Le *damel* l'appela et lui demanda à qui appartenait les cases. Le « *Lamane* » répondit qu'elles appartenaient à un homme venu en exil du Baol<sup>2</sup> après qu'il eut des ennuis avec le roi. Après la mort du roi, il était retourné laissant les cases. A la question de savoir comment il s'appelait, le « *Lamane* » répondit: Baye Bayaar Bouka Daro.

*13:44: MH: Baye Bayaar?*

BMB: Baye Bayaar Boukar Daro.

*13:50-MH: Baye Bayaar Bouka Daro.*

BMB : C'est lui qui a fondé Ndankh. Dans certaines versions- qui ne sont pas crédibles, mais ainsi va l'histoire- on dit qu'il y avait un arbre appelé «dankh » et c'est ce qui donna son nom au village. Cheikh Bounama avait trouvé qu'on avait fondé et donné un nom au village mais les habitants étaient partis. Son éducation, sa culture et son respect d'autrui ne lui permirent pas de renommer le village dans la mesure où le nom était légal d'un point de vue religieux. C'est cela l'origine de Ndankh. C'est sans doute pour cela qu'au Baol, il y a un village du nom de Ndankh. Ndankh Sène, je pense. Dans ce que j'ai appris en histoire et ce que mon père m'a enseigné, on dit seulement que le premier habitant de Ndankh était venu du Baol mais on ne fait pas mention du nom village qui se trouve au Baol. Dans mes recherches, j'ai fait le

rapprochement et j'ai conclu qu'il pourrait bien être de Ndankh du Baol et qu'en fondant ce village il lui donna le même nom.

*14 :57-MH : C'est possible.*

BMB : Dieu seul sait. Donc Cheikh Bounama n'était pas le premier à habiter ici. C'est sûr.

*15 :04-MH : Y'avait-il des gens venus le rejoindre ou des gens qu'il avait islamisés et qu'il avait invités à s'installer auprès de lui ? Quels étaient ses rapports avec ses voisins si l'on sait qu'ils étaient des païens ?*

BMB : Quand il s'installait ici, c'est vrai qu'il y avait des païens mais ils respectaient Cheikh Bounama beaucoup. Ils lui donnaient même des disciples.

*15 :25-MH : Ils les islamisaient.*

BMB : Oui ! Il y avait aussi les gens qui entendaient parler de lui et qui venaient. Dans ce pays, il y avait des gens biens ; qui cherchaient toujours à se rapprocher du bien. Il y avait un monsieur nommé Ibrahima, plus connu sous le nom de Birima Babou. Il a été enterré ici. Il était venu voir Cheikh Bounama et était resté jusqu'à la fin de ses jours.

*15 :49-MH : Le sieur Babou, était-il un maure ?*

BMB : Il était un maure.

*15 :51-MH : Un maure venu de Mauritanie ou du Cayor ?*

BMB : C'était un maure originaire de Mauritanie mais il faisait partie des maures qui se nomment Babou et qui s'étaient installé au Cayor. Il y avait Mouhamadou Touré. Il était venu de Lappé, près de Pékess. Il a été enterré ici. On dit qu'à la disparition de Cheikh Bounama, son héritier, Cheikh Al Bécaye, étant trop jeune, Mouhamadou Touré avait occupé la place d'un khalife. On peut citer d'autres cas. Les gens venaient un à un. Des disciples venaient et Cheikh Bounama les installait ici. Il y avait aussi sa famille et les disciples qu'il avait emmenés avec lui. Deux disciples l'accompagnaient. A l'époque, il n'avait pas encore d'enfants. Ces deux disciples, Makhtala et Billal, leurs petits-enfants sont encore ici. C'est comme cela que Cheikh Bounama s'était installé à Ndankh et la cité grandissait. A sa disparition, ses enfants suivirent ses pas et les gens continuaient à venir. Les gens venaient du Mali et partout ailleurs. Au vu de la taille actuelle de la cité, on se rend compte que les gens venaient s'installer ici en masse si l'on sait qu'au départ, une seule personne avait fondé le village. En outre, on sait que le fondateur était un Kounta et qu'aujourd'hui, il y a plus de cent patronymes à Ndankh. C'est une preuve que les gens venaient vers Ndankh et c'est toujours le cas. De temps en temps, un étranger vient séjourner et finit par s'installer définitivement. Des fois, des gens viennent solliciter des prières ou une formation religieuse, séjournent pendant une longue période avant de repartir. Dernièrement, un malien a presque fait un an ici avant de repartir l'an passé. Il est de l'ethnie Kado. Il a duré ici avant de retourner au Mali. Avant de quitter, Dieu sait qu'il est venu me

trouver là où vous êtes et s'est adressé à moi en ces termes : « Cheikh Bounama m'a dit que je peux partir. » Il me dit tout ce qu'il avait vu et ce que Cheikh Bounama lui avait dit au plan spirituelle. Ce jour-là, je lui ai même donné du « hadiya<sup>3</sup> » et sollicité ses prières. Il est reparti ainsi au Mali.

*18 :11-MH : En poursuivant notre recherche, le fait que Cheikh Bou Kounta fût né et avait grandi dans un milieu Wolof mais que la plupart de ses disciples étaient venus de l'étranger nous a frappé. Nous pensions que tel n'était pas le cas à Ndankh mais on découvre que la plupart sinon une partie importante de vos disciples est venue du Mali. Y-a-t-il d'autres venus de Guinée, de Mauritanie comme c'est le cas à Ndiassane ?*

**BMB :** Oui ! Il y'en a qui sont venus du Mali, de la Gambie ou d'ailleurs. Cela date de nos ancêtres. Il y'en a qui sont venus du Sénégal oriental. C'est le cas de ce monsieur ici présent qui vit toujours ici.

*19 :06-MH : Il s'appelle comment ?*

**BMB :** Arona Diatta.

*10 :09-MH : Arona Diatta. Il est venu du Sénégal oriental ?*

**BMB :** Il est venu du Sénégal oriental et vit avec ses grands-parents. Dieu a fait qu'il assiste à notre rencontre d'aujourd'hui. Il y a eu d'autres.

*19 : 26-MH : Est-ce lui ou ses grands-parents qui sont venus s'installer ici ?*

**BMB :** C'est lui qui est venu s'installer ici. Sa sœur a été la femme du Khalife que Baye Bou a succédé au khalifat en l'occurrence Mame Bou. Il le connaît. Sokhna Marème Diatta est une sœur-même mère, même père de ce monsieur. Les cas abondent. Lui, il est de l'ethnie Socé. On trouvait ici des Bambara, des Sénoufo. Parmi ces derniers, il y a un vieux appelé Abdoulaye Coulibaly- on dit Fall ici. Ses petits-enfants ont presque le statut de khalife à Ndankh. Il était venu de Koutiala, à quatre cent cinquante kilomètres de Bamako. J'ai été là-bas. Il était arrivé à l'époque de mon grand-père paternel dont je porte le nom et avait épousé ma tante. Tous ses enfants sont plus jeunes que mon père. Je disais tout à l'heure qu'ils avaient presque le statut de Khalife. Voilà l'évolution de la situation depuis nos ancêtres. Oukhbata est l'ancêtre des Kounta. Le cas des Kounta est très rare car ils ont un seul ancêtre. Je vous l'ai dit tantôt. Je le répète. Le cas des Kounta est aussi un cas particulier comparé aux autres familles maraboutiques. Toutes les familles maraboutiques sont importantes en ce sens qu'elles mènent vers Dieu et qu'elles comportent des saints. Je dis toujours que la baraka de la famille Kounta dépasse le cadre d'une seule maison, une seule cité, un pays ou même un continent. Sa portée ne se limite pas au Sénégal. Beaucoup de gens pensent que quand on remonte aux origines de Cheikh Bounama de la Mauritanie au Sénégal c'est fini. Cela, en fait, n'est qu'une petite partie. L'histoire est longue et la baraka incommensurable. D'après ce que nous avons appris en histoire, celui qui avait le plus de baraka dans la famille était Cheikh Sidy Makhtar Kountiyou. Tout le monde le connaît, même ceux qui ont fait l'école française. Pourtant, Cheikh Sidy Makhtar Kountiyou disait qu'il

avait la chance d'être célèbre seulement mais que ses grands-parents avaient plus de dons divins que lui. Cela veut dire donc que tout Kounta, quelles que soient ses merveilles, n'égale pas celui dont il est l'héritier.

*22 :07-MH : Nous savons aussi que les Kounta ont beaucoup fait pour la tarîqa Khadriya. Cheikh Sidy Makhtar et les autres ont œuvré pour son expansion. D'aucuns disent que c'est grâce à eux que la tarîqa s'est répandue en Afrique de l'ouest. Ils ont donc beaucoup fait pour la religion. Nous voudrions savoir si c'est ce travail que Cheikh Bounama était venu continuer au Sénégal. Nous posons cette question en prenant compte le fait que l'Islam s'est répandu ici progressivement à partir du Nord. Les gens avaient l'habitude de s'installer auprès des marabouts qui les avaient islamisés. A Ndankh nous avons appris, et vous l'avez dit, qu'il avait eu beaucoup d'arrivées auprès du marabout. Y-avait-il des villages païens voisins dont les habitants ont été islamisés par Cheikh Bounama ?*

BMB : Oui, il y en a eu. Dieu soit loué. C'est une très bonne question...

*23 :18-MH : Nous posons cette question pour évoquer l'expansion de l'Islam. Comment parvenait-on à convertir les gens ?*

BMB : Dieu soit loué. Je commence par la dernière partie de votre question. En s'installant ici, Cheikh Bounama avait islamisés beaucoup d'habitants dans la plupart des villages voisins. Ces gens étaient restés chez eux car ils avaient leur terre d'origine et pouvaient donc rester. N'habitant pas très loin, ils pouvaient venir le voir selon le besoin. Cheikh Bounama avait islamisé beaucoup de gens et d'autres avaient fait acte d'allégeance en lui. Tous ces gens lui assuraient tout. Il en est de même pour ses enfants. On amenait même du lait de ces villages.

*24 :13-MH : Citez-nous des noms de ces villages.*

BMB : Eh ?

*24 :13-MH : Donnez des noms.*

BMB : Il y avait des villages comme Ngakham, Mbaye Diallo et tant d'autres. Gouye Samba et les villages environnants comme Palène.

*24 :34-MH : Quel village ?*

BMB : Palène.

*24 :38 : Ah Palène !*

BMB : Palène, le village d'où était venu le « Lamane » qui avait dit au roi le nom de celui qui avait fondé ce lieu. En outre, il (Cheikh Bounama) répandait la tarîqa de la même sorte ? A chaque fois que je pars assister à un événement dans un de ces villages que j'ai cités, les gens me disent que Cheikh Bounama était le guide spirituel de tous leurs ancêtres. Ils étaient donc des

adeptes de la tarîqa. Il y a beaucoup de gens qui peuvent témoigner de cela. On dit aussi que Cheikh Bounama avait converti celui qui lui avait donné ces terres-ci.

*25 :21 : C'est lui qui avait islamisé Birima ?*

BMB : Oui. Birima Fall. Birima Fall plus connu sous le nom de Birima Fatma Thioub. L'apport des Kounta à la tarîqa (Khadriya), vous le savez sans nul doute puisque vous avez rédigé une thèse sur les Kounta.

*25 :40-MH : Un mémoire.*

BMB : Ah, c'est un mémoire ?

*25 :42-MH : Un mémoire, oui.*

BMB : Je vous l'ai dit et il est bon que les gens le sachent. D'Oukhbata à Cheikh Al Bécaye, ils sont dix ancêtres. Aucun parmi eux n'avait disciple d'une tarîqa.

*26-01-MH : Ils n'appartenaient pas à une tarîqa ?*

BMB : Il arrive qu'on les associe à une tarîqa mais c'est une erreur.

*26 :07-MH : Ils n'étaient ni Khadre ni autre ? Ils pratiquaient la religion tout simplement ?*

BMB : Ils n'étaient ni Khadre, ni Tidiane, ni Mouride...

*26 :12-MH : Ils adoraient Dieu sans s'attacher à une tarîqa.*

BMB : Ils avaient cependant culturel qu'ils se transmettaient et qu'on appelle « silsilatou tasawouf » ou « silsilatou roukhiya ». Je ne sais pas comment vous l'expliquer. C'est une pratique du soufisme. Cela montre qu'ils étaient tous des *Walihou* (saints). C'est un fils Cheikh Ahmadal Bécaye qui introduisit la tarîqa. Cheikh Ahmadal Bécaye, je vous l'ai dit, avait trois fils : Sidy Ahmad Cheikh qui est le grand-père de Cheikh Sidy Makhtar, El Hadji Boubacar qui est l'arrière-grand-parent de Cheikh Bounama ici présent et Sidy Mouhamed Al Kounti qui est l'arrière-grand-parent de ceux (les Kounta) de Nder. C'est Cheikh Ahmad Cheikh qui avait introduit la tarîqa dans la famille. Celui qui a introduit la tarîqa Khadriya en Afrique n'est pas un Kounta. Il s'appelait Abdou Karim Al Makhtini. Cheikh Sidy Ahmad Cheikh était devenu son disciple et fidèle serviteur jusqu'à ce qu'il l'autorisât à la répandre. Par la même occasion, il désigna Sidy Ahmad Cheikh comme son successeur en Afrique. C'est ce Kounta qui introduisit la tarîqa dans la famille et la légua à Sidy Makhtar Al Kountiyou qui à son tour l'avait répandu en Mauritanie et au Mali. A partir de Boulonwaar, il chargea Cheikh Bounama de répandre la tarîqa ici. Ils ont donc beaucoup fait pour la tarîqa. Vous savez, nous sommes dans une époque où, si vous collectez des informations, vous vous pouvez les répandre où vous voulez. Et les gens peuvent en avoir des lectures différentes. Il y a une différence entre être instruit et avoir du savoir. L'histoire requiert que l'on mentionne les sources. Quand, par exemple, je tiens une

chose de Ndiaga, je dois le dire. De la même manière, Ndiaga doit reconnaître ce qu'il a appris de Serigne Bécaye. Que Ndiaga m'enseigne une chose ne diminue en rien mon mérite. Je peux même aller jusqu'à devancer Ndiaga en cela. Quand vous dites aujourd'hui que Cheikh Sidy Makhtar a introduit la tarîqa chez un tel ou un tel autre, beaucoup de gens en déduisent que vous minimisez...

*28 :35-MH : Que vous minimisez ces gens-là...*

BMB : Ils pensent qu'en disant que Cheikh Sidy Makhtar était le guide spirituel d'une telle personne, vous minimisez cette dernière. Cela engendre de mauvaises interprétations et une incompréhension. Malgré cela, je peux affirmer que la plupart des guides religieux Khadre le sont grâce aux Kounta. En d'autres termes, grâce à Sidy Ahmad Cheikh en passant par Ahmadoul Fayram, Mouhamadoul Khakhad, Mouhamdoul Khalifa, Cheikh Sidy Makhtar Al Kountiyou jusqu'à Cheikh Bounama. Quand ce dernier vint ici, son objectif était de répandre la tarîqa. Il y a beaucoup de choses qui se passent aujourd'hui qui n'existait pas au temps de (Cheikh Bounama) Kounta. (Cheikh Bounama) Kounta restait sur place et adorait Dieu. Il invitait ceux qui venaient vers lui à faire de même. Les gens venaient du Mali, de Guinée et du Sénégal...

*29 :33-MH : C'est la raison pour laquelle je vous ai demandé s'il avait islamisé beaucoup de gens dans les environs puisqu'il restait généralement en un lieu et quiconque venait, et le souhaitait, restait avec le lui.*

BMB : Formidable ! Ce que je veux dire c'est que quand vous faites des recherches dans le pays, il y a beaucoup de gens issus d'autres confréries qui vous diront que leur père ou grand-père était un disciple des Kounta. (Cheikh Bounama) Kounta restait sur place et entièrement consacré à l'adoration de Dieu, contrairement à ce que faisait d'autres- ce qui était du reste bien. Il s'agit d'attirer le maximum de personnes et de les rapprocher de Dieu. Dans une certaine mesure, les Kounta étaient plus préoccupés par l'adoration de Dieu qu'à ce qui pourrait ressembler à une propagande pour recruter des gens dans la tarîqa. C'est pour cela que je vous dis qu'il y a beaucoup de gens issus d'autres confréries, s'ils ne vous cachent rien, ils vous diront que leur père ou grand-père était un disciple des Kounta. J'en rencontre très souvent.

*30 :40-MH : C'est vrai. Nous savons que Cheikh Bou Kounta, le fondateur de Ndiassane est originaire d'ici. Il était le cadet des fils de Cheikh Bounama. Parlez-nous un peu de sa vie avant qu'il fondât la cité de Ndiassane. Ce que j'ai remarqué en faisant des recherches, c'est que Ndiassane est plus connue que Ndankh. C'est Ndiassane que j'ai découverte en première lieu. C'est avec les recherches que j'ai appris qu'il y avait des Kounta dans une cité nommée Ndankh. La plupart des gens que j'avais interrogés ne connaissaient que Ndiassane. Elle est donc plus associée à la tarîqa. Je veux donc savoir comment Cheikh Bou, fils de Cheikh Bounama, vivait ici jusqu'à son départ et jusqu'à fondation de Ndiassane.*

BMB : Formidable ! Cheikh Bou Kounta, comme vous l'avez dit, est le fils de Cheikh Bounama. Vous avez aussi dit que dans vos recherches, vous avez appris qu'il est le fils cadet de Cheikh Bounama. Cela est exact aussi. Ce que les anciens nous ont appris de Cheikh Bou c'est qu'il



suivait le chemin tracé par ses ancêtres comme Cheikh Sidy Makhtar. Il vivait ici avec ses frères et ses demi-frères. Quand il reçut une éducation religieuse et une dimension spirituelle suffisante, il commença à voyager. Il revenait toujours. On dit même que son grand-frère allait le chercher.

*32:35-MH: Cheikh Bécaye ?*

**BMB:** Son grand-frère, Cheikh Al Khalifa. Cheikh Mouhamadou Al Khalifa allait le chercher des fois. On dit qu'il était parti le chercher jusqu'à Banjul, en Gambie. Si vous allez en Gambie, à Ngoundiour, il y a un lieu de recueillement au bord du fleuve. On dit que c'est Cheikh Bou qui avait longtemps séjourné et prié là-bas.

*33 :00[Voix d'homme] : Kathioumé !*

**BMB :** Oui, Kathioumé! Le gambien précise. Ce monsieur est notre frère. Il vient de Gambie.

*33 :05-MH : Kathioumé. A Ngoundiour, plus précisément à Kathioumé ?*

**BMB :** Oui ! Grâce aux prières qu'il y avait effectuées, tout vœu que vous formulez là-bas se réalise. Les gens s'y rendent. C'est ainsi qu'il voyageait et répandait la tariqa comme cela se devait. Comme il était un érudit, il fonda Ndiassane en 1883, je pense. Quand il fonda Ndiassane, la même chose qu'avec ses arrière-grands-parents se produisit. Les disciples venaient le trouver. Ils venaient de Guinée et d'ailleurs. Les Mossi le rejoignirent ainsi que les Bambaras et les Socé. Il chemina ainsi jusqu'à ce que Dieu lui fasse atteindre le seuil qu'avaient atteint ses arrière-grands-parents.

*34 :09-MH : Quand il vivait ici, y avait-il des maliens ou autres nationalités ? Etait-ce ces gens qui le rejoignirent quand il s'était installé à Ndiassane ?*

**BMB :** Oui, mais c'est grâce à la baraka et aux dons divins dont il bénéficiait que les gens allaient le rejoindre. Ce n'était pas lié à ses liens de parenté avec les anciens. Il y avait parmi ceux qui allaient vers lui des gens qui ne connaissaient même pas ses grands-parents. Ils étaient venus directement du Mali pour le rejoindre à Ndiassane sans l'avoir jamais rencontré à Ndankh.

*34 :59-MH : S'il y a quelqu'un qui veut prendre la parole, veuillez lui donner le micro... Oui ! Vous avez la parole, Serigne Bécaye.*

**SB :** Il y a des précisions que je veux apporter...

*35 :19-MH : Vous êtes Cheikh Sidy Makhta. Bécaye (elle rectifie)*

**SB:** Bécaye Sidy!

*35:24-MH: Bécaye Kounta! Bécaye Sidy Kounta.*

SB: Bécaye Sidy Amin Kounta, oui! Je veux préciser, en fait c'est un commentaire sur ce que le marabout a dit. Comme il l'a dit en histoire « la vérité n'est rien d'autre que ce que l'historien veut considérer comme telle » pour reprendre les propos des historiens arabes. Des versions différentes d'un même fait existent toujours en histoire. Vous qui avez fait l'école française le savez. Vous avez posé une question sur l'arrivée de Cheikh Bounama ici et les enfants qu'il avait. Il me semble que Serigne Mouhamed Bouna a résumé cela ou que je n'ai pas bien entendu. Quand le Sheikh est arrivé ici en 1800, le roi auquel il avait vendu les chevaux à crédit-cette partie aussi il l'a résumée- avait refusé de payer. Cheikh Bounama demanda ainsi au roi de lui retourner les chevaux ce que ce dernier refusa. Cheikh Bounama ordonna à Makhta et Billal, ses serviteurs, de préparer un étable. Ils s'exécutèrent. Un jour, après la prière de midi, Cheikh Bounama s'assit et fit des prières. Entre temps les chevaux avaient été donnés à des gens : l'un à Mboul, l'autre à Bargny et le troisième à Lambaye. Soudainement, les chevaux échappèrent pour revenir auprès du Sheikh. Voilà ce qui fut à l'origine de ses rapports avec le roi jusqu'à l'arrivée du successeur de ce dernier qu'il finit par convertir à l'Islam.

*37 :30-MH : On dit même que la mère, Fatma Thioub, avait rendu visite au Sheikh pour qu'il fasse du « Listikhar » (divination) pour elle.*

SB : Oui. Tout à fait !

BMB : Bon, en fait... La plupart du temps...

*37 :44-MH : Maintenant c'est l'Imam qui parle.*

SB : Je vais continuer après.

BMB : Oui ! Il va terminer après. Si j'ai résumé certaines parties, c'est parce que je ne sais pas combien de questions elle compte poser. C'est pour cela que j'ai dit que Cheikh Bounama eut des échanges avec le roi. Au moment où Cheikh Bounama faisait ce commerce avec le roi, la sœur de Birima était la femme d'Amary Ngoné Ndella. Elle se nommait Diodio Mbenda Fall. On dit que cette dernière avait trouvé Cheikh Bounama sous un abri où il adorait Dieu. A ce moment, il avait une maladie qu'on appelait « Djib ». C'était au pied. Diodio Mbenda lui offrait de la graisse provenant du lait de vache avec lequel il enduisait son pied. Le soir où il eut le différend avec le roi, il rejeta l'offre de la dame qui l'avait trouvé en colère. Ensuite, il passa sa main sur la plaie qui se cicatrisa.

*38 :42-MH : C'est Mbenda Fall qui avait la plaie ?*

BMB: Diodio Mbenda Fall? Non, c'est Cheikh Bounama qui souffrait et la femme du *damel* lui apportait un remède. Quand les chevaux furent revenus, Diodio Mbenda Fall qui s'était rendu compte du miracle lui remit un collier d'or et sollicita ses prières. Ensuite, puisque son frère, Birima, était en exil, elle envoya quelqu'un transmettre à Birima le message suivant : « j'ai vu un marabout dont les prières feront de toi un *damel* du Cayor. Il faut venir solliciter ses prières. » Birima vint et donna beaucoup de présents à Cheikh Bounama. Ce dernier lui demanda : « Que voulez-vous ? » « A vous voir, j'ai su que vous êtes un homme de bien », lui répondit Birima.

Cheikh Bounama lui rétorqua : « quand un noir couvre un étranger de largesses, il y a un motif. Dites-moi ce dont vous avez besoin. » Birima lui dit qu'il voulait être roi du Cayor. Cheikh Bounama pria pour qu'il devienne *damel*. En résumé, c'est la sœur de Birima, Diodio Mbenda Fall...

*39 :47-MH : Il ne s'agissait pas de la mère de Birima, Fatma Thioub.*

BMB : Non, il ne s'agissait pas de fatma Thioub, la mère, mais plutôt de la sœur de Birima, Diodio Mbenda Fall...

SB : La sœur et par ailleurs femme du premier roi. Comme le marabout l'a dit, des versions différentes peuvent exister.

BMB : En tout cas c'est ce qu'on nous a appris. D'autres versions peuvent dire qu'il s'agissait de la sœur ou de la mère. Dans ce sens, un historien arabe affirme que : « le chercheur doit se mettre en tête qu'en histoire, il y a des vérités comme des contre-vérités. » Un écrivain mauritanien du nom d'Ahmedine, dans un de ses ouvrages, le dit d'une manière très éloquente. Il dit : « je n'accepterai pas que quelqu'un remette en cause ma version sauf s'il n'apporte une autre beaucoup plus plausible. » Serigne Bécaye vous avez la parole...

*40 :49-MH : C'est d'ailleurs tout le sens de l'histoire. C'est pour cela aussi que nous posons beaucoup de questions. Pour ce cas précis par exemple, à force d'investiguer on peut arriver à une conclusion sûre si certains disent qu'il s'agissait de la mère, Fatma Thioub, alors que d'autres parlent de la sœur. La recherche historique fonctionne ainsi. Nous recherchons la vérité. Nous voulons que nos écrits soient fondés et qu'ils puissent bénéficier aux gens. C'est la raison pour laquelle nous posons beaucoup de questions. (Rires)*

SB : C'est celle-là en fait. Comme le marabout l'a dit tout à l'heure, Cheikh Bounama...

41 :22-MH : C'est Cheikh Bécaye qui parle maintenant.

SB : Oui ! C'est en 1800...

*41 :25-MH : Je précise cela pour mettre à ceux qui vont écouter l'enregistrement de pouvoir identifier les orateurs à tel ou tel autre moment.*

SB : Cheikh Bounama arriva ici en 1800. Vous avez posé une question sur la tarîqa. Si vous interroger l'histoire de l'Islam au Sénégal, je ne dirai pas qu'à l'époque il n'y avait pas de musulmans mais il n'y en avait pas beaucoup. Par conséquent, celui qui vint ici en 1800 avec la tarîqa est forcément le précurseur de celle-ci ici. On peut donc dire sans se tromper que c'est Cheikh Bounama qui a introduit la tarîqa ici en Afrique, au Sénégal en particulier.

*41 :55-MH : Au Sénégal.*

SB : C'est lui qui l'a introduit au Sénégal en venant de Mauritanie, et quel que soit son expansion. Il pourrait y avoir d'autres qui sont venus d'ailleurs avec la tariqa mais il était le premier à l'introduire ici en 1800. En 1800, au moment de sa disparition des liens très solides existaient entre lui et Mouhamed Touré qu'il laissa derrière. Ce sont ces rapports intimes qui expliquaient pourquoi Cheikh Bounama, avant sa mort, fit venir son fils aîné, qui avait vingt ans à l'époque, et lui demanda d'être à l'écoute de sieur Touré. Cela était un miracle aussi.

*42 :31-MH : Il s'agissait de Cheikh Bécaye.*

SB : Cheikh Al Bécaye était l'aîné.

*42 :35 Cheikh Al Bécaye, oui !*

Avant sa disparition, Cheikh Bounama avait réuni Cheikh Al Bécaye et Ahmadou Touré. Il dit au premier : « Suis les ordres de Mouhamed Touré ». Au Second il dit : « Après ma disparition, donne au garçon qui naîtra de Macodou Diop ou de Thioro Diouf le nom de mon grand-frère. »

*43 :04-MH : C'est Cheikh Bounama qui dit cela.*

SB : Oui !

*43 :07-MH : Etait-il (Mouhamed Touré) venu le voir ?*

SB : Non ! Tous ces gens vivaient auprès de lui à son arrivée ici jusqu'en 1880, 1840 du moins. Avant sa disparition en 1840, il avait convoqué son fils aîné et son talibé Mouhamed Touré et dit à son fils aîné, Cheikh Al Bécaye, de rester à l'écoute. Vous comprenez ? Je vais y revenir dans le cours de mon récit. Il dit à son talibé qu'il devait être le responsable de la famille. Je dis souvent que le prophète (Mouhamed, PSL) l'avait fait. Alioune était le plus proche parent du prophète comparé à Aboubakr mais ce fut ce dernier qui devint le premier khalife. Cheikh Bounama dit à Mouhamed Touré de donner à tout garçon de Thioro Diouf ou de Macodou Diop, ses épouses et proches des *damel*, le nom de son grand-frère, Cheikh Bou. Il y avait son grand-frère qui était venu lui rendre visite. Il rendit l'âme ici alors qu'il n'avait pas d'épouses. On dit que Cheikh Bou, fondateur de Ndiassane, naquit le matin et Cheikh Bounama, fils de Macodou Diop, naquit le soir du même jour. D'autres versions de l'histoire affirment qu'il y a une semaine entre leur naissance. Quoiqu'il en soit, on ne sait pas avec exactitude puisque cela n'avait pas été écrit. En plus, une longue période nous sépare de l'an 1800. Ce que l'on dit à ce propos peut être exact comme il peut ne pas l'être. Toujours est-il que les deux enfants naquirent. L'un on lui donna le nom de son oncle, Cheikh Bou, et l'autre porta le nom de Cheikh Bounama. Ce dernier était le dernier et n'avait pas vécu longtemps. Celui qui vécut était Cheikh Bou.

*15 :15-MH : Ah l'un d'eux était décédé en bas âge.*

SB : Oui ! Cheikh Bou resta auprès de son demi-frère Cheikh Al Bécaye qui était le responsable de la famille. Cheikh. Cheikh Al Khalifa qui était le grand-frère-de même père et de même mère- que Cheikh Bou. Cheikh Al Bécaye suivit le chemin tracé par leur père. Il s'occupa de

l'enseignement coranique et vivifia la tarîqa. Jusqu'à en 1800, Cheikh Bou voyageait beaucoup car, disait-il, il lui était difficile de vivre sous l'ombre de son frère. Cela s'explique par le fait que deux leaders-nés ne peuvent pas cohabiter. Deux personnes qui ne s'entendent pas ne peuvent pas non plus.

*46 : 13-MH : Comme dit l'adage Wolof, « deux boucs ne partagent pas le même abreuvoir. »*

SB : C'est cela qui explique son départ.

*46 : 27-MH : C'est pour cela qu'il était parti ?*

SB : Oui, il partit. Mais on peut dire qu'on l'obligea à partir. J'explique. En 1883, son frère de même père et de même père, Mame Khalifa, appela Demba Waar Sall et Ibra Fatim Sarr et deux autres serviteurs. Il écrivit quelque chose, fit une sorte d'amulette et l'attacha à un oiseau. Il dit à Cheikh Bou : « suis cet oiseau en compagnie de ces gens-là. Tu t'installeras là où l'oiseau perchera. » Les serviteurs enfourchèrent des chevaux. L'oiseau vola jusqu'à Ndiassane et percha sur un arbre appelé « rayndond ». L'arbre se situait entre l'actuelle porte de la maison de Mame Bagade et le bâtiment à étages. Il y a là-bas quelque chose qui ressemble soit à un puits ou une boutique ? C'était là-bas où percha l'oiseau. Arrivés sur place, l'un des serviteurs resta et l'autre retourna rencontrer Cheikh Bou et compagnie. Il les croisa à Yadjine, près d'Aynoumadji. Demba Waar Sall, qui était avec Cheikh Bou et Ibra Fatim Sarr, rencontra le disciple à Keur Gallo et s'inquiéta. Ce dernier le rassura en lui disant que quelqu'un les attendait au bon endroit. Demba Waar Sall était à l'époque un disciple de Cheikh Al Bécaye, Ibra Fatim Sarr, lui, était un disciple de Cheikh Bou. Ils s'en allèrent, Cheikh Bou récupéra l'amulette et s'installa là-bas. Quand Cheikh Bou s'installait à Ndiassane, c'était un endroit désert. Il y avait cependant un malfaiteur du nom de Ndia qui rodait dans les environs. Ndia avait un objet qui pouvait casser la tête de ses victimes quand il le leur lançait. Les gens disaient littéralement en Wolof : « Ndia et son jet » (*Ndiak sanneem wi*). Ndia était un coupeur de route. Il avait beau chercher Cheikh Bou, il n'arrivait pas à le voir. Ses informateurs lui avaient dit qu'un maure était dans les environs avec ses disciples, des chevaux et des richesses. Il avait l'intention de tuer Cheikh Bou. A chaque fois que Ndia venait, il n'arrivait pas à le ...

*49 : 06-MH : voir*

SB : Il n'arrivait pas à le voir. On dit que le nom « Ndiassane » vient de ce Ndia. C'est une version de l'histoire. Quand Ndia vint à plusieurs reprises sans arriver à voir Cheikh Bou, il voulut tuer son informateur, pensant que ce dernier le trompait. L'informateur partit voir Cheikh Bou et lui dit que Ndia qui se faisait face avec lui voulait le voir-parce qu'il n'y arrivait pas. Quand Cheikh Bou dit : « dis-lui de venir me voir », Ndia arriva enfin à le voir. Ndia ne s'était pas converti à l'Islam par l'intermédiaire de Cheikh Bou mais il s'était agenouiller auprès de lui et avait raconté tout ce qu'il faisait. Puisque tout le monde craignait Ndia, on commença à dire « le maure de Ndia », « Ndia et son jet » ou encore « le maure de Ndiassane ». On raconte cela. Dieu seul sait si c'est vrai ou faux. Mouhamed Al Khalifa qui avait demandé à Cheikh Bou de s'installer à Ndiassane lui avait aussi confié son second fils Sidy Makhtar Khalifa. Sidy Makhtar Khalifa était le père d'Alioune Sidy, mon père. Sidy Makhtar Khalifa qui fut confié à

Cheikh Bou, fut à l'origine de l'arrivée de la plupart des disciples à Ndiassane. Cheikh Bou ne partait pas au Mali. Des disciples le voyaient en rêve et venaient le retrouver à Ndiassane. C'est Sidy Makhtar qui allait au Mali. Il y avait construit soixante-dix mosquées.

*50 :41-MH : Qui était son père ? Etait-il un fils de Cheikh Bécaye ?*

SB : Son père était Mouhamed Al Khalifa, le grand frère de Cheikh Bou qui avait demandé à ce dernier de s'installer à Ndiassane. Quand Cheikh Bou s'installait à Ndiassane à l'époque de Cheikh Al Bécaye, il y avait des disciples des Kounta dans les localités actuelles comme Mboro, Gadd Ngomène et les environs. Cheikh Bounama avait un daara à Gadd Ngomène.

*51 :00-MH : Cheikh Bounama, le fondateur de Ndankh ?*

SB : Cheikh Bounama, oui ! Tous ces disciples remettaient la Zakat et les dons pieux (Hadiya) à Cheikh Bou qui les acheminaient vers Cheikh Al Bécaye. Cela avait duré les deux années ou l'année et demi que Cheikh Bou fit à Ndiassane pendant le khalifat de Cheikh Al Bécaye. Quand Cheikh Al Bécaye disparut et que Mame Khalifa devint khalife, ce dernier demanda à Cheikh Bou de garder tout cela car ils étaient des frères de même mère et de même père. C'est la raison pour laquelle, quand les blancs sont venus, Ndankh était moins en vue. Mame Khalifa avait mis en avant son frère. Quand on venait lui demandait quelque chose sur l'histoire de la tarîqa, il demandait toujours d'aller voir son frère, Cheikh Bou. Il avait en quelque sorte installé son jeune frère là-bas afin qu'il le représente. Cheikh Bou était donc à Ndiassane en compagnie d'un fils de Mame Khalifa en l'occurrence Sidy Makhtar qui allait au Mali et emmenait les disciples. Parmi ces disciples, il y avait ma grand-mère maternelle. Elle fut la première femme disciple venue de Mali à se marier à un Kounta. Elle s'appelait Fatoumata Berté. Elle était la première des Socé ou Bambara à se marier à un Kounta. A l'époque, Sidy Makhtar était à Ndiassane. C'est ce dernier qui avait emmené les Dabo, les Cissé, les Bamba, les Berté, tous ces gens-là. Tout ce qui était venus du Mali ou du Burkina, c'était lui qui leur écrivait une lettre de recommandation en leur indiquant l'adresse. Des fois il les accompagnait.

*53 :04-MH : Etait-il finalement installé là-bas ?*

SB : Il était auprès de Cheikh Bou. Sidy Makhtar n'était jamais resté à Ndankh. C'est cela que je voulais préciser sur l'histoire de Cheikh Bou et de Cheikh Bounama.

*[53 :25-53 :28:] BMB : inaudible !*

SB : Je l'ai dit. Daff comme Gadd Ngomène...

*53 :33 -MH : Keur Daff !*

SB : Daff C'est un village. Les terres Daff et Gadd Ngomène appartenaient à Cheikh Bounama. Le *damel* les lui avait attribuées. Vous y trouverez aujourd'hui l'usine de Taïba, les ICS<sup>4</sup>et autres. Après Cheikh Al Bécaye, Mouhamed Al Khalifa avait mis en rapport Cheikh Bou avec

tous les disciples qui vivaient là-bas. Cheikh Bou se chargeait de tout. Telle est l'histoire. Celui qui avait fondé Santhiou Bouna, je pense que le marabout l'a déjà dit, était Bouna Bécaye.

54 :23-MH : *Un fils de Bécaye ?*

SB : Il était le fils aîné de Cheikh Al Bécaye. Cheikh Al Bécaye était le fils aîné de Cheikh Bounama.

54 :32-Oui ! *C'était lui le fondateur de Santhiou Bouna qui se trouve non loin.*

SB : C'est tout près. Il est plus grand que ce village et c'est juste à deux kilomètres.

54 :39-MH : *Et pour Nder, Nder Naar ?*

SB : Nder a été fondé par un neveu de Cheikh Al Bécaye. C'était une fille de Cheikh Bounama qui était la mère de Sidy Khouya, le fondateur de Nder. Abdou Latif, son père, était un demi-frère ou un neveu de Cheikh Bounama.

55 :02-MH : *Qu'en est-il de Gouyat Cherif ?*

[Voix d'homme] L'Imam maîtrise mieux l'histoire de ...

SB : Il en était de même pour Gouyat. Khaly Bouna...

[Voix d'homme] Répondez à la même question. C'est-à-dire comment les fils de Cheikh Bounama s'étaient dispersés pour fonder Santhiou Bounama et autres localités.

BMB : Oui, nous restons sur la même question.

55 :25-MH : *Vous savez, Cheikh Bou Kounta est le plus connu de tous ceux qui sont originaires de Ndankh comme je l'ai dit au début. Cependant, il n'était pas le seul à quitter Ndankh pour s'installer ailleurs. D'après ce que vous m'avez dit, il y a ses fils ou neveux qui ont fondé d'autres cités, ce que je ne savais pas. Dites-moi quels sont ces cités pour qu'en disant Cheikh Bou a fondé Ndiassane, je puisse aussi dire que des neveux ou fils de Cheikh Bounama ont fondé d'autres localités au Cayor ailleurs.*

BMB : Oui, merci. Nous allons éclairer certains aspects en nous fondant sur les informations que nous détenons grâce à Dieu. Il y a deux villages. On dit qu'il y a cinq cités de Kounta au Sénégal. Il y'en a plus tout de même.

56 :26-MH : *Cinq cités ?*

BMB : Oui ! Ce sont les plus importantes mais il y'en a plus. Car on en trouve au Saloum, vers Kougheul, à Kahone, etc. Mais les plus importantes sont Ndankh, Ndiassane, Santhiou Bouna, Gouyat, et Nder Naar. Parmi ces cités, deux furent fondées par des descendants directs de

Cheikh Bounama. Il s'agit de Ndiassane et de Santhiou Bouna. Ndiassane fut fondée par Cheikh Bou, un fils de Cheikh Bounama, nous l'avons déjà dit. Sathiou Bouna fut fondée par un petit-fils de Cheikh Bounama en l'occurrence Bouna Bécaye, fils de Cheikh Al Bécaye, le premier khalife de la famille de Cheikh Bounama. Serigne Bécaye vient de le préciser, Nder fut fondée par un petit-fils, mais un petit-fils né de sa fille et non de ses fils.

57 :13-MH : C'était sa fille Fatma Kounta qui était la mère (du fondateur de Nder) ?

BMB : Oui ! Il s'agissait de Fatma Kounta. La mère de Fatma Kounta s'appelait Peya Faye. Elle était de Diakhao Sine.

57 :22-MH : *Elle s'appelait comment ?*

BMB : Peya Faye. Elle était de l'ethnie sérère.

57 :23-MH : *J'avais écrit Beyo Faye.*

BMB : Peya!

57:28-MH: *Paya? Peya Faye! Ah d'accord. Moi j'avais écrit Beyo Faye.*

BMB : J'ai l'habitude de dire aux jeunes que ce qu'on appelle aujourd'hui mixité ethnique- je ne sais pas si vous l'appellez intégration ou NEPAD, je ne comprends pas français moi- Cheikh Bounama fait partie de ceux qui l'ont pratiqué le plus dans le monde. Après s'être installé ici, il pouvait retourner pour se marier mais il avait préféré se marier à des Sérère. Je vous ai parlé de Thiore Diouf. Elle était Sérère. Cheikh Bounama avait aussi épousé une Wolof...

57 :59-MH : *Macodou Diop ?*

Macodou Diop, la mère de Cheikh Bou Kounta. Elle était membre de la famille de Lat Dior, *damel* du Cayor. Il avait épousé Peya Faye qui était de Diakhao Sine, la capitale des Sérère. Peya Faye était la mère de Sokhna Fatma Kounta.

58 :14-MH : *C'était elle (Peya Faye) la première épouse de Cheikh Bounama ?*

BMB : Non ! Je vous parlerai de la première épouse. Un parent du nom de Hadji Abdoulatif vint auprès de Cheikh Bounama. Ce dernier lui donna la main de Fatma Kounta. De leur union naquit Cheikh Sidy Khoya qui fonda Nder. Hadji Abdoulatif, lui aussi, voyageait beaucoup. Cela était très fréquent chez les Kounta : voyager pour répandre (la tariqa). Abdoulatif transmet la tariqa à l'ancêtre des gens de Makakoulibatane. C'est en Guinée. Leur ancêtre était un disciple d'Abdoulatif qui lui transmet la tariqa avant la fondation de Nder. Abdoulatif continua l'expansion de l'Islam jusqu'à voyager en Arabie Saoudite où il fut retenu et devint un maître coranique. Il a été enterré à Jiddah.

59 :16-MH : *Il repose à Jiddah ?*



BMB : Oui ! Abdoulatif a des homonymes ici. Un de mes petits-frères porte son nom. Parlons de Gouyat. Vous avez demandé si Peya Faye était la première épouse de Cheikh Bounama. Sa première épouse s'appelait Rokhya Coumba Chérif. Quand Cheikh Bounama venait de Fouta vers ici, un Gawlo<sup>5</sup> du nom de Malal Demba Diambaye lui avait présenté à Rokhya Coumba Chérif à Saint Louis du Sénégal. Malal Demba Diambaye dont les petits-fils sont encore à Ndiassane s'était lié à Cheikh Bounama. Qui se ressemble s'assemble. Malal Demba Diambaye accompagnait Cheikh Bounama et lui avait présenté à Rokhya Coumba Chérif. Cette dernière avait une fille qui était en âge de se marier. Quand Cheikh Bounama exprima le souhait de se marier à la dame, des gens lui dirent qu'ils pensaient qu'il allait se marier avec la fille. Cheikh Bounama précisa qu'il voulait la mère car, leur dit-il, « il y avait un autre qui devait marier la fille. » Il se maria à Rokhya Coumba Chérif, la mère de Cheikh Al Bécaye, le premier khalife. Ensuite, il donna la fille en mariage à un Chérif du nom de Sidy Mouhamed, je pense. Oui, il s'appelait Sidy Mouhamed. Cheikh Bounama dit à Sidy Mouhamed : « vous aurez un fils qui sera un très célèbre savant. Donnez-lui mon nom. » Ce Sidy Mouhamed était le père de Khaly Bouna Chérif qui fonda Gouyat. On l'appelait Khaly parce qu'il était un juge islamique à l'époque. Khaly Bouna, fondateur de Gouyat, était donc un neveu de Cheikh Al Bécaye. Sa maman était une demi-sœur à Cheikh Al Bécaye.

*01 :01 :06-MH : Ils étaient de même mère ?*

BMB : La mère de Khaly Bouna Chérif s'appelait Mariam Bintou Boghdad. C'est cela l'histoire de la fondation de ces cités. Cheikh Sidy Khoya avait fondé Nder, Bouna Bécaye avait fondé Santhiou, Cheikh Bou Kounta avait fondé Ndiassane et Khaly Bouna Sidy Chérif avait fondé Gouyat. C'est ce que l'on peut retenir de cette histoire ici au Sénégal. Des fois aussi, un des membres de la famille allait en Casamance, y durait jusqu'à y s'installer définitivement. D'autres faisait de même au Saloum. Mais les cinq principales citées...

*01 :01 :54-MH : Il y a aussi des villages comme Thiariack et autres.*

BMB : Oui ! Il y a Latmingué, Kamatane, Sokone, Keur Lamine à Koungheul, Thiako, Keur Mamour Lo à Tambacounda, etc. Il y'en avait même jusqu'à Sédhiou. L'objectif de Cheikh Bounama était de répandre l'Islam et la tarîqa (Khadriya) en particulier.

*01 :02 :23-MH : Ils avaient érigé des daara partout où ils avaient été ?*

BMB : Oui ! Chacun d'eux avait érigé un daara, avait enseigné le Coran et islamisé des gens dans leurs lieux d'accueil. Au Saloum par exemple, les Kounta ont islamisé beaucoup de gens qui venaient du Mali, du Burkina Faso ou ailleurs quand la culture de l'arachide était développée....

*01 :02 :43-MH : Quand la culture de l'arachide était développée, c'est vrai.*

BMB : Il en est de même au Mali. Moi qui vous parle, j'ai accompagné mon père dans des localités où mon père avait converti des gens à l'islam bien avant ma naissance. Le cas de Mandingue en passant par Jellibah. La dame dont je vous ai parlé qui s'était marié et avait eu des enfants avec un Kounta, Fatoumata Berté, était originaire de là-bas.

*01 :03 :07-MH : D'où exactement ? Jellibah ?*

BMB : De Jellibah au Mali. Moi qui vous parle, mon père était le premier à convertir une personne à l'islam dans ce village qui est plus grand que Ndankh et Santhiou Bouna réunis. Il y avait introduit l'islam. C'était grâce à lui que les habitants ont embrassé l'islam, sauf peut-être par la suite. Il était le premier à y construire une mosquée. J'ai prié dans la mosquée.

*01 :03 :37-MH : Quel est le nom de la localité ?*

BMB : Pankou !

*01 :03 :39 -MH: Pankou ?*

BMB : Pankou se situe près de Sankoroba.

*01 :03 :43-MH : Sankoroba ?*

BMB : Oui ! Elle se situe sur la route de Bougouni. Si vous voulez aller à Pankou, vous quittez à partir de Sankoroba la route goudronnée qui mène à Bougouni. Vous passez par Terentou et vous serez à Pankou après 11 km de route. Mon père avait islamisé toute la population de Pankou qui faisait plus de mille habitants. Des gens sont venus de là-bas pour apprendre le Coran ici. Telle était la mission. Ceux qui étaient à Thiariack faisaient de même. Ils convertissaient des gens à l'islam, construisaient des mosquées et des *daara* et donnaient une éducation islamique partout où ils s'étaient retrouvés. Cela continue.

*01 :04 :26-MH : Quand Cheikh Bou était en vie, est-ce que ces gens venaient de Ndiassane pour se recueillir dans la mesure où c'est ici la terre d'origine. Quels étaient les rapports. Est-ce que les disciples venaient se recueillir ici?*

BMB : Oui. Les disciples venaient.

*01 :04 :48-MH : Est-ce qu'il (Cheikh Bou) venait lui-même ? Est-ce qu'il venait après s'être installé ?*

BMB : Je ne peux pas l'affirmer avec certitude. Cependant, je pense qu'il venait. Il y a des choses sur lesquels il faut être sûr avant de les affirmer. Ce qui prouve qu'il venait était que ses disciples venaient ici et que ses proches allaient lui rendre visite. Une autre preuve est que Ndiassane, Santhiou Bouna et Ndankh avaient un cimetière commun. Il emmenait tous leurs morts ici.

*01 :05 :25-MH : Des gens décédaient à Ndiassane et il les transportait à Ndankh pour l'enterrement ?*

BMB : Effectivement ! Il les transportait en chameau.

[Voix d'homme] Même sa mère !

BMB : Disons tous ceux qui rendaient leur âme là-bas.

*01 :05 :36-MH : Il avait emmené le corps de sa mère, Macodou Diop, ici ?*

BMB : Sa mère repose ici. Les gens de Nder faisaient la même chose. A Santhiou Bou on continue à le faire. Gouyat, son fondateur, Khaly Bouna Sidy Chérif repose ici. Ces cités formaient une seule entité, avait un seul responsable et la même capitale. Sidy Khoya fut le premier à être enterré à Nder. Sidy Khoya venait enterrer ses morts ici. Quand on grand-père Sidy Khoya à Nder, il y a avait en quelque problèmes mais c'était entre proches. Les gens de Ndankh voulaient récupérer le corps.

*01 :06 :17-MH : Pour l'emmenner à Ndankh ?*

BMB : Oui. J'ai entendu dire que Cheikh Bou avait été enterré à Ndiassane par son fils aîné Cheikh Al Bécaye car les disciples disaient qu'ils allaient le suivre partout où il serait. Cheikh Bou avait dit à Cheikh Al Bécaye de ne pas s'exprimer sur ce point et qu'il allait régler la question avec les anciens. Il savait comment parler à ses aînés pour régler le problème. Cela pour vous dire qu'il y avait des échanges fréquents entre tout le monde. A l'époque, grand-père Sidy Makhtar était le Khalife.

*01 :06 :57-MH : Il était le khalife ici ?*

BMB : Oui ! Grand père Sidy Makhtar, fils de Cheikh Bounama. Cheikh Bou venait donc enterrer tous ses morts ici. On l'enterra à Ndiassane pour assurer la pérennité des lieux. Il en était de même avec Sidy Khoya. Bien qu'il fût enterré à Santhiou Bouna, les gens de là-bas continuent à enterrer leurs morts ici. Cela est certes dû au fait Santhiou Bouna est proche de Ndankh.

*01 :07 :37-MH : Venons-en à l'enseignement coranique qui est très important en ce sens qu'il permet de véhiculer (la tariqa). On convertit une personne à l'Islam et on lui indique le chemin qui mène vers Dieu en lui enseignant le Coran. Comment se passe l'enseignement coranique à Ndankh. Quel est le nombre de daara actuel comparé à celui d'antan ? Y-a-t-il une évolution ? Qui a la charge des daara ?*

BMB : Au départ, il y avait un daara. Quand Cheikh Bounama s'installait ici, il y avait un seul daara dans lequel il enseignait le Coran à sa famille jusqu'à ce qu'il eût des remplaçants. Dieu soit loué, la cité grandissait. En un moment donné, on trouvait un daara dans chaque maison...

01 :08 :27-MH : Ici (à Ndankh) ?

BMB : En un moment donné, il y avait un daara dans chaque maison. De nos jours, on n'en trouve plus dans chaque maison mais les *daara* n'ont pas disparus. Ils se sont fusionnés. Le monde évolue. Si les apprenants qui étaient dans diverses maisons arrivent à se regrouper, les choses deviennent beaucoup plus simple...

01 :08 :50-MH : Simple !

BMB : Il y a un *daara* dans la maison de Serigne Bécaye qui parlait tout à l'heure. Il a un enseignant avec qui il traite. Ce dernier assure l'enseignement à ses enfants et cela permet aussi d'accueillir d'autres enfants dans la limite des places disponibles. Dans cette maison-ci nous avons un *daara*.

01 :09 :18-MH-J'ai vu les tablettes.

Vous avez vu les tablettes ?

01 :09 :19-MH : Oui !

BMB : Je l'avais confié à notre neveu, notre jeune frère Alioune Makhtar. Par la grâce de Dieu, il a beaucoup de connaissance. Il gérait la *daara* jusqu'à ce qu'il obtînt un autre travail, par la grâce de Dieu, du côté de Koungheul. Maintenant, c'est mon fils Omar qui gère le daara. Vous trouverez un daara, un grand daara, chez Imam Zoubeyrou Diop, Imam Demba Diop. Il est un des imams de la mosquée. Il gère le daara même s'il est vieux. Il y a des gens qui ne se lassent jamais d'enseigner le Coran et la religion. Ils veulent toujours continuer pour trouver l'agrément de Dieu. Serigne Sidy Makhtar, le grand-frère de ce monsieur ici présent, a un daara chez lui. Son fils du nom de Mouhamed Khayrou Nassi y enseigne. Oui, Mouhamed Khayrou Nassi. C'est lui qui le gère.

01 :10 :40-MH : Nous constatons donc qu'il y avait beaucoup de daara ici. Nous savons aussi qu'à Ndiassane, Cheikh Bou envoyait ses enfants en Mauritanie pour qu'ils étudient. Nous pouvons en citer beaucoup de cas. Est-ce que cela était aussi valable pour Ndankh ? Si oui, où exactement en Mauritanie les gens de Ndankh se rendaient-ils ?

BMB : Ce qui est valable pour Ndiassane, l'est pour Ndankh. Cela obéissait à des normes. Je vous ai dit qu'une fois ici, Cheikh Bounama ne se considérait plus comme un mauritanien mais comme un sénégalais. Il était très proche des autochtones mais il n'avait pas oublié ses origines. Les anciens avaient leur façon de faire car ils voulaient éviter une ignorance de notre culture d'origine. Moi qui vous parle, j'ai fait mes études en Mauritanie à l'image de mon père. Tous nos anciens le faisaient. Ils envoyaient leurs enfants et même des disciples. Il est très fréquent de rencontrer un proche de Serigne Ndiaga, ici présent, un Socé ou un Bambara venant de Ndiassane qui parle l'arabe mauritanien à perfection. Un d'eux se trouve non loin. Serigne Sidy Yakhya l'avait envoyé en Mauritanie. Il s'agit de Samaké qui est à Mbour chez Serigne Boubacar. Il y en a d'autres. Ils (les Kounta) envoyaient leurs enfants et même leurs disciples pour

qu'ils étudient. Ils voulaient que leurs enfants étudient le Coran bien entendu mais surtout pour qu'ils renouent avec leur leurs origines, qu'ils apprennent leur langue et leur culture d'origine tout en restant sénégalais. L'enfant parle forcément la langue de la localité où il a grandi. L'objectif principal était donc un apprentissage de l'arabe mauritanien tout en apprenant le Coran. De nos jours, les choses ont changé pour le meilleur. Mais il fut des temps où la recherche d'une bonne prononciation de l'arabe chez les maures était aussi un motif. Si vous y prêtez attention, vous remarquerez une différence à ce niveau entre ceux qui ont eu des maîtres coraniques maures et les autres.

*01 :12 :56-MH : Ils ne prononcent pas les mots de la même façon.*

**BMB** : Exact. On recherchait donc l'apprentissage du Coran mais aussi l'immersion dans la culture maure d'origine.

*01 :13 :16-Voix d'homme : Il y a Samaké qui enseigne chez Serigne Boubacar.*

**SB** : On peut même parler de Serigne Boubacar, il rentre dans le cadre du sujet.

**BMB** : La discussion l'a permis. Ce Serigne Boubacar est mon oncle. Il est le jeune frère, de même père, que mon père. Quand il parlait, il n'était pas très âgé. Cependant, Je ne peux pas dire quel âge exact il avait. Il s'était installé à Mboulème, près de Mbour. Ce qu'il a fait là-bas en termes d'expansion de l'Islam, peu de ses contemporains l'ont fait. Il fit de même en Casamance et en Gambie. Il a laissé des terres, des maisons et de nombreux disciples en Gambie. Je vous disais qu'il y a un certain Samaké qui enseigne un *daara* chez Serigne Boubacar-même si ce dernier a des enfants qui peuvent le faire. Ce Samaké a été envoyé en Mauritanie par grand-père Sidy Yakhya qui fut Khalife et qui est décédé en 1986.

*01 :14 :32-MH : Il l'avait envoyé pour qu'il étudie ?*

**BMB** : Oui ! Samaké ne me parle que l'arabe mauritanien quand je lui rends visite.

*01 :14 :37-MH : Vous partiez où exactement, vous les Kounta de Ndankh ou de Ndiassane ? Qu'est-ce qui expliquait ce choix ?*

**BMB** : Nous ne partions pas tous au même endroit. Certains étaient chez les parents des Kounta dans les environs de Taganeute.

*01 :14 :54-MH : Tagate ?*

**BMB** : Taganeute, près de Khawk. D'autres étaient à Mouzarzira et environs.

*01 :15 :05-MH : Mouzarzira ?*

**BMB** : Mouzarzira, oui !

01 :15 :07-MH : *Vous savez, moi je ne suis pas maure. (Rires)*

**BMB** : C'est une localité habitée par des maures. Il y a d'autres qui ont fait leurs études vers...

01 :15 :12-MH : *Ces localités, existent-elles toujours ?*

**BMB** : Oui ! Elles existent toujours. Il n'y avait pas de Kounta là où j'ai fait mes études. Mes maîtres coraniques étaient des savants mauritaniens qui étaient des connaissances de mon père. Ce dernier me confia à eux. J'avais neuf ans quand je partais. A mon retour, je suis reparti pour faire des recherches comme vous aujourd'hui. Je logeais à Nouakchott chez Imam Boudawoul Bouchaïri. Il était l'Imam de Nouakchott vers les années 1975, 1976. Le petit-fils de mon ancien maître coranique, il était très petit quand j'étais chez eux, était ici il n'y a pas longtemps. Ahmet, de son nom, vient souvent nous rendre visite.

01 :16 :07-MH : *Quel était son nom ?*

**BMB** : Le village s'appelle Ndeyriya.

01 :16 :09-MH : *Ndeyriya ?*

**BMB** : Ndeyriya ! Il se situe dans la zone de Koumlyli, chez les maures appelés Koumlyli aussi.

01 :16 :16-MH Koumlyli, oui !

**BMB** : Oui ! Koumlyli. Vous connaissez la zone ? Elle s'appelle Koumlyli.

01 :16 :23-MH : *Vous savez, c'est l'histoire qui exige cela. Quand vous dites que vous avez fait des études en Mauritanie, on s'entend à ce que vous précisiez le nom du lieu et de celui du maître coranique. Voilà qui explique les nombreuses questions.*

**BMB** : J'ai fait mes études à Ndeyriya.

01 :16 :36-MH : *Quel était le nom de votre maître coranique ?*

**BMB** : Il s'appelait Mouhamedine.

01 :16 :39-MH : *Mouhamedine ?*

**BMB** : Il s'appelait Mouhamedine. Mon père avait fait ses études là-bas. Cependant, mon père avait plus duré. Il y avait fait dix-sept ans pour apprendre le Coran et la science religieuse.

*[Voix d'homme]. Et votre grand-père ?*

BMB : Oui. Mouhamadia Daly avait enseigné le Coran à mon grand-père. Mon grand-père, le père de mon père et celui de la mère de ce monsieur, est mon homonyme. Il s'appelait Bouna Mame Khalifa. Il fut khalife de Ndankh, on vous l'a dit tout à l'heure, pendant trente-trois ans. Lui aussi avait fait ses études dans la même localité mais pas dans le même village. Mouhamadia Daly qui fut le maître coranique de mon grand-père. Serigne Touba<sup>6</sup> le mentionne dans ses écrits car ils étaient des amis. Vous voyez à quel degré les anciens étaient reconnaissants. Mon grand-père disait que c'est grâce à celui-là qu'il avait rencontré Serigne Touba. Cela n'est pas l'objet de notre entretien mais c'est intéressant de le souligner.

*01 :17 :55-MH : Oui ! Oui !*

BMB : Il (mon grand-père) était en Mauritanie pour poursuivre ses études. Un jour, son maître coranique et ami de Serigne Touba, Mouhamadia Daly, l'envoya chez Serigne Touba. Ce dernier était en Mauritanie à son retour d'exil. Mon grand-père lui emmena la lettre que qui lui avait remise Mouhamadia Daly. Serigne Touba lui dit : « puisque vous êtes un petit-fils de Cheikh Bounama, vous dormirez dans ma chambre. » Ils partagèrent la chambre jusqu'au matin. Je vais vous dire un secret à ce propos.

*01 :019 :18-MH : Nous en avons besoin.*

BMB : Le matin ils mangeaient du couscous aux courgettes (calebasse.) Vous connaissez le fruit appelé calebasse ?

*01 :18 :24-MH : Oui, je le connais.*

BMB : Il dit que Serigne Touba qui se servait des courgettes lui dit : « Serigne Bouna, Le Prophète (Mouhamed, PSL) aimait les courgettes. » Il est important de le savoir. Le Prophète aimait les courgettes. Ce sont des paroles de Serigne Touba et c'est la raison pour laquelle mon grand-père ne les négligeait pas. Il en mangeait très souvent. Tout cela est une preuve de la bonté des anciens. Mouhamadia Daly fut le maître coranique de mon grand-père. Mon père et moi avons aussi poursuivi nos études là-bas. Les temps ont changé mais tous ceux qui sont ici ont été en Mauritanie sinon leurs parents y ont été pour poursuivre des études.

*01 :19 :04-MH : Les jeunes ne partent plus là-bas ?*

BMB : Il y a jusqu'à présent des gens qui y vont mais ce n'est plus le comme avant ? Le nombre a baissé. C'est la même chose avec les *daara* : les démarches ont changé. Il y a aussi que les anciens avaient plus de moyens. Les moyens ne sont pas seulement de l'argent liquide en poche. Les moyens, c'est aussi la baraka. Franchement, les anciens avaient plus de baraka que nous. Je rappelle le hadith du Prophète dans lequel il dit qu'à la fin du monde, Dieu retirera toute baraka des avoirs des hommes. Cela s'est produit. De nos jours, beaucoup de gens ont plus d'argent que leurs parents en avaient mais ne peuvent pas réaliser ce que ces derniers avaient réalisé.

*01 :19 :51 : Ils ne le peuvent pas, c'est vrai.*

BMB : C'est la baraka qui n'est plus.

*10 :19 :56-MH : Y a-t-il des membres de votre famille qui se rendent à Boulonwaar, près de Tombouctou, chez les Kounta qui s'y trouvent ? En d'autres termes, quel est l'état de vos rapports avec ces Kounta ?*

BMB : Il y a des gens qui partent en visite là-bas pour raffermir les liens mais ils ne sont nombreux à ma connaissance. D'autres partent pour se recueillir à Boulonwaar.

*01 :20 :25-MH : Des Kounta, des descendants de Cheikh Bounama partent se recueillir là-bas ?*

BMB : Serigne Boubacar, mon oncle dont je vous ai parlé, a fait deux visites à Boulonwaar dont je suis témoin. Il y a d'autres personnes, très nombreux d'ailleurs. Ils partent là-bas pour se recueillir auprès (du mausolée) de Cheikh Sidy Makhtar. Ils y séjournent pendant des jours. Je peux aussi citer Mambou Kounta, fils de Cheikh Sidy Yakhya.

*01 :20 :51-MH : Mambou Kounta de Ndiassane ?*

BMB : Mambou Kounta, fils de grand-père Sidy Yakhya de Ndiassane, oui. Il était plus âgé que moi. Il est décédé. Il y a Pape Sidy Makhtar, plus connu sous le nom de Sidy Makhtar Kounta. Il vit à Thiès. Il a été à Boulonwaar aussi. Il vit à Thiès Nord maintenant. Vous le connaissez bien (à une autre personne.)

*01 :21 :22-MH: Il s'appelle comment ?*

BMB : Sidy Makhtar!

SB : Son père s'était installé à Thiès.

*01 :21 :25-MH : Son père était un fils de Cheikh Bounama ?*

BMB : Son père était un petit-fils de Cheikh Bounama...

*01 :21 :28-MH : Un petit-fils de Cheikh Bounama.*

BMB : Je dois dire que les relations entre les Kounta de Boulonwaar et nous ne sont pas très entretenues. Une exception à cela est peut être Serigne Bou qui a une relation très poussée avec eux.

*01 :22 :04-MH : Serigne Bou ?*

BMB : Serigne Bou, plus connu sous le nom de Baye Bou. Il est le prédécesseur de l'actuel khalife. Il avait été au Mali et le khalife de Boulonwaar d'alors était allé le trouver à Bamako avec une délégation. Ils se rencontrèrent. Malgré cela, personne ne cherche à raffermir les relations entre les deux familles comme il se doit. Puisque vous enregistrez ce que nous disons,



il est bon de le signaler afin que les gens s'en rendent compte. Les liens entre ces deux familles sont des liens de sang. Je vous ai dit que les Kounta d'ici, d'Arabie saoudite ou de partout ailleurs dans le monde ont le même ancêtre. Toute personne dont l'ancêtre n'est pas celui que nous avons évoqué tout à l'heure, n'est pas un Kounta. Tous les Kounta ont le même ancêtre. C'est pour cela que je dis que si les Kounta avaient cherché à maintenir les liens entre eux, la famille serait la plus puissante au monde. C'est cela en résumé. Si vous avez d'autres questions aussi...

*01 :22 :54-MH : Oui ! Nous constatons qu'à Ndiassane on célèbre la nuit du Prophète mais aussi la nuit de Cheikh Bou. Que fait-on à Ndankh ?*

**BMB :** A Ndankh, nous avons une célébration. Il s'agit de la nuit de Cheikh Bounama. Il se tient le treize de Ndiggui [mois de Safar], c'est-à-dire avant le *gamou*<sup>7</sup> [mois de Rabi Awwal]. L'autre célébration qui se fait à Ndiassane se faisait ici. Elle durait un jour aussi. Les Kounta, d'Algérie jusqu'ici, ont coutume de célébrer le *gamou* le jour du baptême [le septième jour].

*01 :23 :52 –MH : Qu'est-ce qui explique cela ?*

**BMB :** Ils se considèrent comme des membres de la famille paternelle du Prophète. Je vous ai dit que l'arrière-grand-père de Oukhbata, son septième arrière-grand-père, est le dixième arrière-grand-père du prophète.

*01 :24 :06-MH : Oui !*

**BMB :** Le secret derrière cela, on ne le connaît vraiment pas. Cependant, beaucoup de gens estiment que, puisque c'est le père qui baptise son enfant, nous célébrons le jour du baptême. D'autres disent qu'ils le font en conformité avec la Souinna car disent-ils, le Prophète avait célébré à nouveau son baptême. Dieu seul sait. On célébrait le *gamou* ici. Quand notre arrière-grand-père dont je vous ai parlé et qui fut un élève de Mouhamadia Daly était khalife, Cheikh Sidy Lamine Kounta....

*01 :24 :38-MH : Rappelez son nom.*

**BMB :** Bouna Mame.

*01 :24 :46-MH : J'ai en tête la traduction.*

**BMB :** D'accord ! Il s'appelait Bounama mais on l'appelait Bouna Mame. Quand il était khalife ici, Cheikh Sidy Lamine, le propriétaire du bâtiment à étage, était le khalife de Ndiassane. Il était plus âgé.

*01 :24 :59-MH Cheikh Sidy Lamine était plus âgé ?*

**BMB :** Non ! Mon grand-père Bouna Mame était plus âgé. En 1962, il eut un événement à Gouyat. Cheikh Sidy Lamine était parti assister à des funérailles et était passé voir mon grand-

père pour une visite de courtoisie. Par la même occasion, il dit à mon grand-père : « Au lieu de célébrer le *gamou* séparément, je voudrai que vous veniez à Ndiassane célébrer le *gamou* et après cela nous prendrons date pour une célébration à la mémoire des anciens. » Grand-père Bouna accepta. Beaucoup de choses se passèrent. C'est cette année-là que les escaliers s'étaient effondrés à Ndiassane car il y avait beaucoup de monde. C'est cette même année aussi que les maliens avaient vu mon grand-père et disaient : « Dieu est venu au *gamou*. »

*01 :25 :50-MH : (Rires)*

BMB : La raison était qu'ils respectaient Cheikh Sidy Lamine. Ils remarquèrent qu'il avait un pagne avec lequel il évenait grand-père Bouna par respect pour son âge. Ils se disaient que celui qui pouvaient mériter cela de Cheikh Sidy Lamine ne pouvait être que Dieu...

*01 :26 :10-MH : Dieu (Rires)*

BMB : « Dieu est venu assister au *gamou* » disaient-ils. Après cela et avant qu'on ne fixât une date pour le *gamou* qui devait se tenir à Ndankh, grand-père Bouna décéda le mois de ramadan qui avait suivi. Le *gamou* n'eut plus lieu. Quand on a voulu recommencer la célébration, les dates coïncidaient. Puisque les deux familles sont les mêmes, on décida qu'on allait choisir une autre célébration pour permettre à ceux qui le souhaiteraient d'aller à Ndiassane pour la fête du *gamou*. On entreprit une célébration en l'honneur de Cheikh Bounama qui ne coïncide pas avec le *gamou* de Ndiassane. C'est la raison pour laquelle nous ne faisons pas une grande fête le jour du *gamou*. Nous observons toute les autres célébrations certes mais pas en grande pompe. Il y a par exemple la Nuit du Destin (*Laylatoul Khadr*). Même le Mawloud (*gamou*) nous le fêtons mais pas en organisant des chants religieux.

*[Voix d'homme souffle une information]*

BMB : Oui ! Les jeunes ont initié cette année une journée dédiée à Cheikh Sidy Makhtar- dont j'ai parlé tout à l'heure. Ils ont organisé des chants religieux à cette occasion. Pendant les autres célébrations comme le « *Laylatoul Khadr* », on n'organise pas de grande fête ici. Tous ceux qui en sont capables passent la nuit à la mosquée et on fait des prières. On prie pour le Prophète et on discute des bienfaits et de la portée de la célébration en question. Des fois, des gens viennent d'ailleurs se joindre à nous. Un jour des gens sont venus faire une enquête. Je ne sais si vous aviez prévu une question à ce sujet ou pas. Je vous ai dit que grand-père Sidy Lamine, au moment où il était khalife de Ndiassane, mon grand-père qui était son aîné, était le khalife de Ndankh. Cela peut donc soulever des questions. C'est la même situation actuellement ? Le plus âgé (des Kounta) nous vous conduisons chez lui, s'il plaît à Dieu. La question était de savoir pourquoi le plus âgé...

*01 :28 :04-MH : Pourquoi il se déplaçait pour aller trouver le plus jeune ?*

BMB : ...Pourquoi, grand Bouna, le plus âgé, était khalife ici à Ndankh et que Cheikh Sidy Lamine était le khalife de Ndiassane. Vous savez, il n'y a que deux Kounta qui ont eu la faveur d'être à la fois khalife de Ndiassane et de Ndankh depuis l'installation de Cheikh Bounama ici en

1800. Peut-être que Ndiaga vous l'a déjà dit. Il s'agit Cheikh Sidy Lamine que j'ai évoqué tout à l'heure et Cheikh Bou qui est décédé.

[Voix d'homme] : C'est-à-dire être khalife de Ndiassane et ...

*01 :28 :30-MH : Oui ! Etre à la fois de khalife de Ndiassane et de Ndankh.*

BMB : Oui ! Assurer le khalifat de ces deux cités en même temps. Il y a que deux Kounta qui ont eu ce privilège. Un jour, on m'a interrogé à ce propos sur l'émission «Le Sénégal d'Hier». Ady Wade m'a posé la question de savoir pourquoi, sur les douze khalifes qu'ont connus Ndankh et Ndiassane, seulement deux ont eu à être khalife des deux cités en même temps. C'est très important. Un natif de Ndankh ne peut pas être khalife à Ndiassane. Ce n'est pas seulement Ndiassane. Il en est de même pour Nder et Santhiou Bou, à deux kilomètres d'ici. Et pourtant, un natif de Santhiou Bou ou de Ndiassane peut être khalife de Ndankh. Un natif de Santhiou Bouna ne peut jamais être khalife de Ndiassane et inversement.

*01 :29 :20 : Il ne peut pas ?*

BMB : L'explication est simple. Supposons que Ndiaga ait une maison. C'est toujours le plus âgé des fils qui va être le responsable de cette maison après Ndiaga. Si un fils de Ndiaga fonde une autre maison, ne pourra être responsable de cette deuxième demeure que ceux qui sont issus du fils de Ndiaga.

*01 :29 :57-MH : C'est vrai.*

BMB : La preuve est que tout natif de Ndiassane qui n'est pas un fils de Baye Bou ne peut être khalife de Thiariack. Mais un fils de Baye Bou, natif de Ndiassane, peut à la fois être khalife de Ndiassane, de Thiariack et de Ndankh. Un natif de Ndankh ne peut pas être un khalife de Thiariack. Idem pour un natif de Ndiassane. Seul les fils du fondateur héritent du lieu qu'il a fondé. Par contre, la demeure de la famille élargie appartient à tout le monde.

*01 :30 :27-MH : C'est vrai. Je voudrai maintenant savoir comment se faisait la gestion du khalifat les fois où Ndiassane et Ndankh avaient un khalife unique. Y avait-il délégation de pouvoir ?*

BMB : Dieu soit loué ! C'est comme cela que ça marchait. Les fois où on avait un khalife unique, ce dernier déléguait celui qui était le responsable, c'est-à-dire ...

*01 :31 :06-MH : Le plus âgé ?*

BMB : Oui ! Ce dernier gérait certaines affaires mais s'en remettait au khalife pour d'autres. Il avait un pouvoir limité. Comme vous l'avez dit, il y avait toujours un délégué ? Pendant son khalifat, Cheikh Sidy Lamine avait confié cette tâche à Cheikh Bou Khalifa qui n'était pas encore khalife de Ndankh mais était le plus âgé ici. Cheikh Sidy Lamine l'avait choisi...

*01 :31 :42-MH : et lui avait confié la tâche.*

**BMB** : Cheikh Bou qui est décédé en 2006 avait lui aussi confié la même tâche à Serigne Cheikh Kounta. Il est toujours là. Celui-là le connaît très bien. Serigne Cheikh avait été choisi car son grand-frère de même père et de même mère était au Mali. Grand-père Bou avait fait de lui le délégué et avait choisi le père de ce monsieur et un autre pour qu'ils l'assistent. Serigne Makhtar Kounta qui est...

*01 :32 :21-MH : Le grand-père de ce monsieur ?*

**BMB** : Le père de Serigne Aliou, ici présent-il est décédé il n'y a pas longtemps- et Serigne Omar Diop étaient les personnes que Serigne Cheikh devait consulter avant de prendre une décision selon les recommandations de Cheikh Sidy Lamine. La leçon que nous pouvons tirer de cela est que tout responsable doit consulter les gens qu'il dirige avant de prendre une décision. Cheikh Sidy Lamine lui avait conseillé cela.

*01 :32 :42-MH : C'est vrai.*

**BMB** : C'est ce que Dieu a dit au Prophète dans le Corans : «Concertez-vous sur terre. »

*01 :32 :56-MH : Dieu soit loué. Ce que ... Non ! Non ! Il y a des questions. (en français)*

Ndiaga Koné (NK): Monsieur, notre question va nous ramener un peu à Cheikh Bou.

*01 :33 :28-MH : C'est Ndiaga Koné qui parle.*

**NK** : Oui ! Ndiaga Koné, un disciple mais aussi un des étudiants. La question que nous voudrions poser à Kounta Sidy porte sur Cheikh Al Bounama et ses rapports avec ses contemporains. Nous savons que Cheikh Bou était très connu grâce, en partie, au fait qu'il y avait d'autres marabouts qui avaient fondé d'autre tariqa. Tel était-il le cas pour Cheikh Al Bounama ? Avait-il trouvé des hommes religieux qui dirigeaient d'autres tariqa quand il s'installait ici ? Si oui, quels étaient ses rapports avec ces hommes religieux ?

**BMB** : C'est une très intéressante question, Ndiaga. Vous savez, Cheikh Bounama s'était installé ici en 1800. A l'époque, nous l'avons dit tout à l'heure, je ne dirai pas que l'Islam n'était pas encore arrivé ici mais il n'était répandu à coup sûr. Donc des hommes religieux avec qui il pouvait entretenir des relations étaient rares voire inexistantes à l'époque. Par contre, Cheikh Bou Kounta comme vous le savez, était contemporain à Serigne Touba, à El Hadji Malick, à El Hadji Ablaye Niasse et beaucoup d'autres. C'est pour cela qu'on ne peut pas citer des hommes religieux d'ici qui étaient des contemporains à Cheikh Bounama et avec ce dernier pouvait entretenir des rapports. On pose souvent des questions à ce propos malgré tout. Une chose est sûre, si l'on connaît sa mission, on peut affirmer sans se tromper qu'il aurait échangé avec n'importe quel homme religieux qu'il aurait trouvé sur place. La preuve est qu'il entretenait de bonnes relations les gens bien –ils étaient nombreux- qui n'étaient même pas des hommes religieux. Ceux qui entendaient dire qu'il y avait un maure, venu d'Algérie ou de Mauritanie qui

s'appelait Cheikh Bounama, qui s'était installé à Ndankh venaient le voir. Parmi ces gens, nous avons tantôt cité Mouhamadou Touré et Birima Babou. C'est une question très difficile à répondre. On ne peut pas citer Serigne El Hadji Malick ou El Hadji Ablaye Niasse ou autres car ils n'étaient pas des contemporains de Cheikh Bounama. Aucun parmi eux n'avait eu des échanges avec Cheikh Bounama car ils étaient venus après lui. Ils étaient des contemporains de son petit-fils Cheikh Bou Kounta.

*01 :36 :06-NK : Nous posons cette question parce que des historiens soutiennent qu'il y avait des daara comme celui de Fouta. Nous savons aussi que Cheikh Bounala était passé par Saint Louis du Sénégal et par le Fouta où il se maria à Coumba Chérif. Là-bas aussi on dit que des gens pieux y vivaient. Cela nous a un peu perdu car nous ne pouvons pas citer un contemporain de Cheikh Bounama qui vivaient là-bas. Cependant, nous pensons que le daara de Pire dont on parle est antérieur à la venue de Cheikh Bounama. D'aucuns disent aussi que sa femme Rokhya Coumba Chérif appartenait à la famille Omarienne. Pouvez-vous nous éclairer un peu sur cela ?*

**BMB :** Vous savez, le daara de Pire, comme vous l'avez appris, a longtemps existé. Je ne maîtrise pas trop le daara de Pire par conséquent je ne peux pas vous dire en quelle année il a été créé. On ne discute que de ce qu'on maîtrise. Toutefois, je peux dire qu'il y avait d'autres daara tels que celui d'Aynoumani.

*01:37 :22-MH : Celui de Koki aussi.*

**BMB :** Il y avait un daara à Koki en plus de celui d'Aynoumani. Si Cheikh Bounama n'avait pas trouvé ce dernier, il a été créé avant que Cheikh Bounama ne durât ici. Son propriétaire était plus âgé que Serigne Touba. Ce daara se trouve près de Thilmakha Mbaakhol. Il y avait d'autres daara. Il faut cependant faire la distinction entre un daara et un fondateur de tarîqa. Des fois ils se confondent mais il faut les dissocier. Celui qui crée ou gère un daara peut ne pas être un marabout, c'est-à-dire un traditionnel guide de tarîqa. Cependant, on ne peut pas avoir de marabout sans daara. Tout guide d'une tarîqa a un daara. Cependant on peut avoir un daara qui ne soit pas créé ou géré par un guide de tarîqa. Cela existe partout. Nous avons des maîtres ou propriétaires de daara qui n'appartiennent à aucune tarîqa. Soit ils dispensent l'enseignement bénévolement ou qu'ils le font pour gagner leur vie. C'est pour cela que je dis que l'existence d'un daara ne peut pas nous édifier dans ce cas. Le daara de Koki a longtemps existé. Puisque nous ne le maîtrisons pas très bien, nous ne rentrons pas dans les détails. En somme, il faut distinguer le daara d'un guide de tarîqa. Même si on ne peut pas parler de guide religieux sans daara. Un daara peut être créé sans tarîqa.

*[01 :39 :05-01 :39 :11] : Voix d'homme inaudible*

**BMB :** C'est la raison pour laquelle, Malal Demba Diambaye, sachant que Cheikh Bounama était un homme pieux, l'avait suivi. Malal Demba Diambaye ne s'était pas limité à suivre Cheikh Bounama seulement. Quand Malal Demba Diambaye, grand-père de Boiu Diabaye...

*01 :39 :23-MH : Bou Diambaye, oui !*

BMB : ... vint ici, Cheikh Bounama le retint.

*01 :39 :30 : It était du Fouta ?*

BMB : Il était du Fouta. Quand Cheikh Bounama le retint...

SB : Il était d'Alwaar.

BMB : Un village qui s'appelle Alwaar, au Fouta.

*01 :39 :34-MH : Alwaar, le village d'El Hadji Omar.*

BMB : Oui. C'est le village d'El Hadji Omar. Cheikh Bou le (Malal Demba Diambaye) retint mais il voulut quitter. Ce dernier se rendit chez Birima et lui dit : « Mon *gawlo* qui me tient compagnie veut quitter. » Birima lui conseilla de lui trouver une épouse afin de le retenir. Cheikh Bounama demanda à Birima de l'aider dans ce sens. Birima lui dit qu'il y avait une *gawlo* célibataire qui était la plus belle fille de la contrée. Ils donnèrent la fille en mariage à Malal Demba Diambaye. Elle s'appelait Atoucoura. Malal Demba Diambaye eut un garçon de ce mariage et donna à l'enfant le nom de Cheikh Bounama. Par la suite, il confia la garde de l'enfant à Cheikh Bounama en signe de reconnaissance. Cet enfant était Cheikh Bounama Diambaye, l'ancêtre des *gawlo* qui se nomment Diambaye de nos jours. Quand il était retourné, il s'était attaché à El Hadji Oumar Foutiyou Tall.

*01 :40 :32-MH : Qui ça ?*

BMB : Malal Demba Diambaye lui-même. Il était décédé dans l'une des guerres saintes qu'El Hadji Oumar menait. Il était décédé à Kouniokari, dans la région de Kayes au Mali.

*01 :40 :39-MH : Kouniokari ?*

BMB : Kouniokari, oui ! Il fut tué là-bas. S'agissant toujours de l'attachement entre hommes pieux, Cheikh Bounama avait fait la connaissance d'un érudit mauritanien du nom de Salahi. Cheikh Bounama, en venant de chez Cheikh Sidy Makhtar, l'avait rencontré à Hididi. Ils se lièrent d'amitié. Jusqu'à nos jours, ses arrière-petits-fils viennent nous rendre visite. Tout Ould-Salahi que vous rencontrez est un descendant de ce grand érudit. Cheikh Bounama s'attachait à tous les hommes pieux qu'il rencontrait. Il ne s'était jamais lié à des malintentionnés.

*01 :41 :20-MH : C'est ainsi que se comportaient tous les hommes religieux. Maintenant quels sont les différents Khalifes qui se sont succédés à Ndankh ?*

BMB : Cheikh Bounama a été succédé par Cheikh Al Bécaye dont le khalifat avait duré quarante-cinq ans. A la disparition de Cheikh Al Bécaye, Zeinoull Abidiin prit le khalifat pendant six jours. Il était décédé en 1885. On dit même qu'avant l'enterrement de son grand-frère, il s'était adressé au corps en ces termes : « Vous m'avait devancé mais je ne le souhaitais pas. J'ai juste une souillure dans mes rapports avec Dieu à laver. Je le ferai dans six jours et je vous

rejoins. Zeinoul Abidiin rendit l'âme six jours après. A sa suite, Mame Khalifa de son vrai nom Cheikh Sidy Mouhamed Al Khalifa devint khalife. Il était le deuxième khalife en quelque sorte. Son khalifat dura dix-neuf ans. A sa disparition en 1904, Sidy Makhtar assura le Khalifat pendant quinze ans. Après Sidy Makhtar, il n'y avait plus de fils de Cheikh Bounama en vie. Si Cheikh Bou Kounta était en vie à l'époque, le khalifat lui reviendrait, mais il n'était plus.

*01 :43 :11-MH : Donc il était décédé après 1914 ?*

[Voix d'homme] : En 1919 !

*01 :43 :14-MH : En 1919, oui !*

BMB : Sidy Makhtar est décédé en 1919 alors que Cheikh Bounama, comme tu l'as dit, est décédé en 1914. Donc avant la fin du khalifat de Sidy Makhtar. Il n'y avait plus de fils de Cheikh Bounama. Le premier petit-fils, un fils de Cheikh Al Bécaye, à prendre le khalifat est Baba Ahmet. Son Khalifat dura trois ans. Après Baba Ahmet, un autre Zeinoul Abidiin vint, le deuxième Zeinoul Abidiin à être khalife de Ndankh.

*01 :43 :49 Il faisait partie des petits-fils ?*

BMB : Il était un petit-fils (Cheikh Bounama). Le premier (Zeinoul Abidiin) était un fils. Le Khalifat de Zeinoul Abidiin (II) dura neuf ans. Après lui, Bouna Mame, mon grand-père auquel je faisais allusion et que vous voudriez que je donne son nom, vint.

*01 :44 :09-MH : Bouna Mame.*

BMB : Oui ! Son khalifat dura trente-deux ans. D'autres disent trente-trois ans mais cela revint au même. Après lui grand-père Sidy Lamine que nous avons déjà évoqué prit le khalifat pour dix ans. De 1963 à 1973. A sa suite, Abdourahmane Khalifa devint khalife. Il s'était installé à Thiossé, vers Pire.

*01 :44 :44-MH : Vers où ?*

Vers Pire.

*01 :44 :48-MH : A Thiossé ?*

Oui ! Son khalifat ne dura que deux mois et quelques jours. Cheikh Sidy Lamine est décédé le vingt-sept décembre 1973 et lui le quatre février 1974. Deux mois sept jours. Oui, c'est cela. A sa disparition, Cheikh Bou Khalifa devient khalife. Il fit vingt ans au khalifat.

*01 :45 :52-MH : Ils sont tous des petits-fils (de Cheikh Bounama) ?*

BMB : Oui, ils sont tous des petits-fils.

*[Voix d'homme] : Après Sidy Makhtar qui fit dix-neuf ans au khalifat, ceux qui suivent sont des petits-fils.*

**BMB** : Cheikh Khalifat, c'est autour de Mame Bou, de son vrai nom Cheikh Bou Mouhamed, d'être khalife.

*01 :46 :03-MH : Cheikh Bou de Ndiassane.*

Oui, lui qui était à Thiariack avant de s'installer définitivement à Ndiassane. Son khalifat dura douze ans. Je pense qu'il est décédé le vingt-neuf avril 2006. Un autre Zeinoul Abidiin, arrière-petit-fils, revint. On trouve Zeinoul Abidiin parmi les fils mais aussi parmi les petits-fils et les arrière-petits-fils. Zeinoul Abidiin, arrière-petit-fils, l'actuel khalife est le troisième khalife qui porte ce nom.

*01 :46 :32-MH : Il est un arrière-petit-fils ?*

Oui ! C'est lui qui vivait au Mali. Il est le troisième khalife à porter ce nom. Voilà les noms des différents khalifes de Ndankh.

*01 :46 :46-MH : Après les fils et les petits-fils, place maintenant aux arrière-petits-fils ?*

Oui, c'est cela.

*01 :46 :46-MH : Dieu soit loué ! Imam, nous vous remercions. Nous allons nous arrêter là aujourd'hui.*

**BMB** : Dieu soit loué !

*Nous allons retourner pour exploiter ces informations que nous avons eues aujourd'hui. Si des zones d'ombre existent, nous allons revenir vous voir, s'il plait à Dieu. Nous vous remercions tous pour votre disponibilité. J'avais dit à Maria que je n'ai jamais eue de problèmes là où nous allons. Quand je venais ici (pour la première fois), Mame Bou était en vie. Il m'avait mis en rapport avec Sokhna Rokhya. Puisque que c'est la même famille, je pense que nous n'aurons aucune difficulté. Cela s'explique par la modestie des maures. Que Dieu vous rétribue. Nous sollicitons vos prières pour que ce travail de recherche se déroule normalement. Que Dieu le protège et que nos objectifs soient atteints afin que le travail puisse servir à tous ceux qui en auront besoin, au nom de l'aimé, al Mostafa.*

**BMB** : Merci ...

*MH : Des prières pour une paix durable, une longue vie et une santé de fer aussi.*

**BMB** : Merci. Nous sommes vraiment contents. Sachez aussi que nos portes sont toujours ouvertes à tout le monde. Ceux qui sont là aujourd'hui vous remercient. Il y a Serigne Bécaye, Serigne Aliou et Serigne Arona. Celui-là est notre oncle. Il s'appelle Mouhamadia Daly, mon



frère de même père. Il porte le nom de Mouhamadia Daly que nous évoquions. Vous Toba, Ndiaga, Sow, et Maria –que nous saluons au passage, nous vous remercions. C’était vraiment un plaisir. Chacun doit chercher à connaître ses origines. Si l’on cherche à connaître ses origines, on ne peut pas refuser qu’un autre vous aide dans ce sens. Le prophète disait que chacun doit chercher à connaître ses origines car si nous ne connaissons pas nos liens de parenté, il sera impossible de les raffermir. Si nous sommes disponibles, vous l’êtes autant que nous aussi. Il est vrai que vous recherchez de la connaissance et cela vaut de l’or mais vous avez sacrifié votre temps et votre argent pour venir de loin nous voir. Celle-là est venue d’un pays lointain. Vous êtes venus de vos moyens propres pour enquêter sur nos ancêtres. C’est nous qui devons vous remercier. Nous prions pour vous aussi, nous prions pour que votre travail rencontre le succès escompté. Vous avez dit tout à l’heure que vous faites des recherches que vous mettrez à la disposition de tous ceux qui s’intéressent aux Kounta. Que Dieu vous guide vers des personnes qui détiennent la bonne information et qui vous la donneront. Que Dieu vous paie ces bonnes œuvres car enseigner comporte beaucoup de bienfaits.

*01 :49 :46-MH : Amen !*

BMB : Nous vous remercions et prions pour vous. Serigne Bécaye, je pense que c’est tout. Serigne Amdy était là mais il est parti. Je vous présente ceux qui sont présents. Il y a Mouhamadia Daly, Arona Diatta, Serigne Bécaye, Malick Thiam- il vit chez moi et est un proche, fils de notre ami et cousin qui a quitté ici il y a instant pour rentrer à Dakar- Mouhamed Khayou Nassi, celui qui s’occupe du daara que nous évoquions, mon fils ainé Mouhamadou Lamine Kounta, Alioune Makhtar et Ndiaga, il peut vous dire qui il est.

Notes :

---

<sup>1</sup> Titre que portait le roi du Cayor, ancien royaume correspondant environ à l’actuelle région de Thiès, Sénégal.

<sup>2</sup> Ancien royaume du Sénégal correspondant environ à l’actuelle région de Diourbel

<sup>3</sup> Don pieux souvent donné au marabout par son disciple.

<sup>4</sup> Industries Chimiques du Sénégal.

<sup>5</sup> Un individu appartenant à la caste des Gawlo.

<sup>6</sup> Le fondateur de la confrérie Mouride.

<sup>7</sup> Nom Wolof du *Mawliid* ou anniversaire de la naissance du prophète Mohamed.